



Les petits de «Mara» sont un mâle et une femelle.

## Mignons louveteaux cherchent prénoms

**CARNET ROSE** Le Zoo La Garenne (VD), dans le village de Le Vaud, présente depuis hier un couple de louveteaux nés le 6 avril dernier. Ce sont les premiers petits de «Mara» et «Gé-las» arrivés à La Garenne en 2010, car le zoo a contrôlé les naissances pour une question de confort et de place.

Les louveteaux peuvent désormais gambader à l'extérieur même si, avec la météo actuelle, ils n'ont pas encore beaucoup mis le museau dehors.

Ces jolies petites boules de poils n'ont pas encore été baptisées. Une urne a été mise à disposition du public qui pourra choisir leurs prénoms. ● **ATS**

## EN BREF

### Non à l'étiquette de provenance!

**ALIMENTS** Le consommateur suisse ne devrait pas savoir de sitôt ce que contiennent exactement ses lasagnes préfabriquées. La Commission de la santé du Conseil des Etats s'est prononcée contre une mention obligatoire de la provenance



des ingrédients sur les étiquettes des denrées alimentaires.

### Enfin, les asperges!

**CULTURE** En retard à cause du froid, les asperges suisses, dont celles cultivées à Saillon (VS), arrivent enfin sur les étals. Il faut se dépêcher: la récolte se termine en principe le 24 juin.



Odile Meylan

### SMS

● **PROVIDENCE** Fermée depuis une semaine, la policlinique du Locle (NE) va rouvrir partiellement lundi.

● **ÉCOLE EN FEU** Un élève du cycle d'orientation de Guin (FR) a avoué avoir mis le feu hier dans les toilettes.

● **POURSUITE** Un chauffard de 75 ans tentant d'échapper à un contrôle de police à Rheineck (SG) a fini plaqué au sol.

● **FREIN** Une auto laissée sans frein à main sur une aire a roulé sur l'A1 à Kölligen (AG) et a percuté deux voitures.

# MAUDET AT TAQUÉ PAR SA BASE

**GROGNE** Acclamé à son arrivée, le magistrat PLR en charge de la Sécurité genevoise se voit aujourd'hui très décrié par ses collaborateurs.

**E**n août dernier, Pierre Maudet, 35 ans, a eu droit à une standing ovation, à l'Arena, pour son premier discours devant 1100 policiers genevois. «Enfin un vrai patron», se réjouissaient les fonctionnaires, pointant du doigt la gestion chaotique de sa prédécesseure, Isabel Rochat. Neuf mois plus tard, la lune de miel entre le magistrat en charge de la Sécurité et ses collaborateurs est terminée. La dernière «dispute» en date remonte à mardi dernier. Lorsque les policiers ont appris que leurs grades et leurs statuts allaient être uniformisés et que des postes de cadres seraient ouverts à des personnes extérieures au corps de police, selon un ratio qui n'est pas encore défini.

### Perte d'identité

Dans une lettre adressée à l'ensemble des policiers, Pierre Maudet explique que le principe de l'école unique a été retenu, et qu'à l'avenir la police genevoise ne comptera plus qu'une seule structure de grades pour tous: gendarmes, membres de la PJ (police judiciaire) ou de la police de la sécurité internationale (PSI). Ainsi, un inspecteur deviendra policier, un inspecteur principal adjoint deviendra appointé, un inspecteur principal un appointé-chef, et un chef de groupe se retrouvera sergent-chef.

Les plus opposés à ces changements d'appellation sont les colla-



Pierre Maudet constate que l'organisation de la police remonte aux années 1950.

borateurs de la PJ qui y voient une «perte d'identité» très claire et une structure très «militaire». Un haut cadre hésite entre rires et larmes: «La PJ travaille souvent avec les polices étrangères, le FBI par exemple. Pour eux, un sergent est celui qui fait la circulation! Je crains que dans certaines enquêtes, on ne se fasse envoyer promener!»

### La PJ en colère

Suite à ce courrier, les réactions des policiers ont été virulentes. Ce d'autant que la missive laisse entendre que les syndicats étaient d'accord. Pour Alexandre Tetaz, président du syndicat de la police judiciaire, la décision est tombée «alors que nous pensions encore être en négociation. «On nous dit que nous

## LES SUJETS QUI FONT POLEMIQUE

### STATUT DES GARDIENS

En novembre 2011, Pierre Maudet souhaite uniformiser les statuts des agents de détention pour en faire de «simples» fonctionnaires.

### GESTION DES PRISONS

Pierre Maudet déplace - voire promeut - un sous-directeur de la Brénaz après une plainte pénale de gardiens pour mobbing.

### COLÈRE DES AVOCATS

Les hommes de loi s'inquiètent de la surpopulation carcérale. Dans la *Tribune de Genève*, le vice-bâtonnier critique ouvertement Pierre Maudet.

### ACTIONS SYNDICALES

Dès aujourd'hui, les gardiens de Champ-Dollon engagent des mouvements de protestation. Les policiers pourraient suivre.

Photos: Yvain Genève

sommes des partenaires sociaux. Nous discutons, mais je n'ai pas l'impression que nous soyons entendus. Il n'y a pas de consensus. On ne se reconnaît pas dans ces grades, la PJ n'est pas un corps militaire. Nous sommes en colère.»

La réaction du Groupement des associations de police (GAP) ne s'est pas fait attendre. Dans un courrier à leurs membres, les policiers font part de leur surprise non seulement sur le contenu mais également par le fait qu'il démontre, «une fois de plus», que Pierre Maudet ne respecterait pas le partenariat social.

Christian Antonietti, président de l'UPCP, le syndicat des gendarmes et gardiens de prison, enfonce le clou: «Cette histoire de grades est un danger pour nos statuts puisqu'elle laisse la porte ouverte à des gens de l'extérieur, tempête-t-il. C'est inacceptable!» Sur les relations entre Pierre Maudet et le syndicat, il estime qu'elles se sont rapidement dégradées «dès lors que nous avons constaté que le magistrat consultait mais ne négociait pas. Il impose des décisions sans concertation et ses dossiers sont souvent bâclés tant il veut aller vite.»

Cette nouvelle affaire s'inscrit dans un contexte déjà très tendu entre Pierre Maudet et ses hommes. Les syndicats lui reprochent notamment sa gestion dans le domaine des prisons. Alors que la surpopulation carcérale à Champ-Dollon atteint des records (817 détenus hier pour 370 places) et a un cruel besoin de personnel, l'Office cantonal de la détention engage des cadres et écope de plaintes. Autre reproche souvent entendu, Pierre Maudet s'attaquerait insidieuse-

ment aux statuts des gardiens de prison et, aujourd'hui, à celui des policiers. Pas de quoi travailler dans un climat serein.

### Maudet se dit «stimulé»

Face à ces critiques, le magistrat PLR reste serein. Il dit sans détour: «L'adversité me stimule, or les dossiers qui m'incombent sont par nature très stimulants. Je constate tout d'abord que le principe de l'école unique a été accepté, relève-t-il. C'est un progrès majeur.» Sur les critiques formulées par les syndicats, le magistrat constate que «l'organisation actuelle de la police remonte aux années septante. Si l'on veut, aujourd'hui, à l'heure du brevet fédéral, développer la mobilité transverse et valoriser la formation continue, il faut harmoniser les grades et les passerelles. Je ne suis pas le premier à me confronter aux syndicats. Mais je vais de l'avant avec une vision à long terme pour sortir de l'urgence permanente, et j'ai été élu sur un programme ambitieux et légitime, orienté sur la sécurité de la population. Etre partenaires ne veut pas dire se bloquer mutuellement mais se montrer créatifs dans les solutions. L'argumentaire consistant à vouloir prolonger le statu quo ne me convient pas, surtout dans le contexte actuel de l'insécurité. Il y a un temps pour la discussion, durant laquelle les syndicats ont été largement associés, et un autre pour la décision.»

Au final, c'est le Parlement qui votera la future loi sur la police.

● **VALÉRIE DUBY**

valerie.duby@lematin.ch

● **DIDIER TISCHLER TAILLARD**

didier.tischler@lematin.ch

## Licenciements au Biopôle

**CONFLIT D'INTÉRÊTS** Le Biopôle, à Epalinges (VD), se sépare avec effet immédiat du président de son conseil d'administration et d'un administrateur. Des «manquements significatifs» ont été constatés dans la gestion ordinaire de la société. Le dossier a été transmis au ministère public afin de faire la lumière sur l'affaire. Les faits sont suffisamment impor-

tants pour entraîner la rupture du lien de confiance entre les actionnaires (l'Etat de Vaud, les communes de Lausanne et d'Epalinges) et les deux administrateurs. Les deux hommes ont notamment noué des relations commerciales avec des sociétés actives sur le site de Biopôle. Ce qui provoque un conflit d'intérêts. Ils n'ont en outre pas respecté des règles internes. ● **ATS**

## Pervers condamné

**JUSTICE** Un homme de 47 ans a été condamné hier par le Tribunal criminel des Montagnes et du Val-de-Ruz (NE) à 5 ans de réclusion pour actes d'ordre sexuel avec une enfant, contraintes sexuelles et viols. L'accusé a commis ces actes entre 2001 et 2012 sur sa propre fille âgée aujourd'hui de 19 ans.

Le prévenu contestait les faits. Le tribunal relève qu'il a retenu les

déclarations de la plaignante, tenues pour crédibles. Il a par contre écarté les dénégations du prévenu, dont la responsabilité pénale a été jugée entière. Il lui a aussi imposé un traitement psychothérapeutique ambulatoire en milieu carcéral et a mis à sa charge un montant de 40 000 francs à titre de réparation morale en faveur de la plaignante. ● **ATS**

## Trois ans pour un brigand

**TRIBUNAL** Un Camerounais de 24 ans a été condamné hier à 3 ans de prison pour brigandage aggravé par le Tribunal correctionnel de Genève. Il a été reconnu coupable d'avoir agressé avec deux comparses un homme à son domicile à Lancy (GE), le ligotant et menaçant de le tuer avec un revolver dans la bouche, ceci dans le but de lui voler des

objets de valeur. Cet ex-joueur de foot de haut niveau a toujours nié être impliqué dans ce brigandage, mais les juges ont estimé qu'il existait un faisceau d'indices suffisant. Il a été identifié sur photos et le téléphone volé pendant l'agression a été retrouvé en possession de son frère. Ses multiples versions ont pesé dans le verdict. ● **ATS**